

LA MAISON POUR TOUS

La solution coopérative immobilière



& Vous

N°1 - Janvier 2024



1 500 euros de soutien par association un geste essentiel pour nos partenaires

La Maison Pour Tous, fidèle à son ADN, a une nouvelle fois contribué au soutien d'associations en remettant **un chèque de 1 500 euros** à la **Banque Alimentaire du Jura**, aux **Restos du Cœur du Jura**, au **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) du Jura** et à **La Société Protectrice des Animaux (SPA)** de Beaurepaire-en-Bresse.

Notre coopérative est heureuse de pouvoir les accompagner à travers ce don qui salue leur engagement quotidien pour des causes essentielles et qui contribuera à pérenniser leur action au service de l'aide aux plus démunis, à la lutte contre les violences faites aux femmes ainsi qu'aux animaux.



La Gouvernance de la Maison Pour Tous entourée par chaque représentant des associations



Et si vous deveniez propriétaire en location accession ?

Le Prêt Social Location-Accession (PSLA) est une option de vente évolutive et sécurisée conçue spécialement pour permettre à de futurs acquéreurs aux revenus modestes (soumis à un plafond de ressources), d'acquérir progressivement leur résidence principale.

Actuellement, 1 pavillon de type T4 ainsi que des parcelles sont disponibles sur la commune de COUSANCE et 1 pavillon de type T4 avec terrain et garage à POLIGNY.

Vous souhaitez explorer l'environnement, les parcelles et la disposition des pavillons, n'hésitez pas à contacter notre agence immobilière au 03 84 35 14 96 puis tapez 2.



LOCATAIRES À MONTMOROT : à compter du 25 janvier l'accès à votre résidence sera provisoirement modifié en raison de travaux de voirie. Consultez le panneau d'affichage positionné dans le hall de votre résidence pour connaître le plan de déviation.

CHAQUE ANNÉE, LES BIODÉCHETS* REPRÉSENTENT + de 28 000 tonnes à traiter !

À partir du 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets devient obligatoire, selon la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020. Dans le Jura, les solutions proposées par nos collectivités pour le tri des biodéchets sont les suivantes :

Les habitations collectives

Les SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier, du Haut-Jura, du Jura-Est et les collectivités locales, mettent à disposition des habitants des composteurs en pied d'immeuble et/ou de quartier. La Maison Pour Tous est en contact avec les collectivités pour définir le lieu et la mise en place d'un composteur à proximité de ses résidences locatives. Une animation autour du composteur est ensuite effectuée par la collectivité avec une distribution de bioseaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le déploiement des composteurs est engagé mais n'est pas terminé. Afin de pérenniser la mise en place d'un composteur, les SICTOM demandent, sur la base de volontariat, des référents. Les référents sont des occupants bénévoles de l'immeuble qui sont chargés de la gestion de la placette de compostage. Ces personnes (2 au minimum) reçoivent une formation gratuite. Si vous souhaitez être référent, vous pouvez nous le faire savoir via l'adresse e-mail : lmpt-coop@lmpt-coop.fr

Pour les habitations collectives rattachées au SICTOM de la zone de Dole, ce sont des bornes (ou abri-bac) qui seront mises en place progressivement pour la collecte des biodéchets. Elles seront installées sur un secteur pour une phase test à partir du printemps 2024 avec une distribution de bioseaux et de sacs krafts. La collecte se fera 1 fois par semaine avec lavage systématique de la borne.

Les habitations individuelles

Pour l'ensemble des habitations individuelles, vous pouvez directement pratiquer le compostage en installant un bac ou en réalisant un tas dans votre jardin. Des bacs de compostage sont en vente dans chaque SICTOM avec une subvention de la collectivité qui est appliquée sur le prix de vente.

*déchets alimentaires et déchets de jardin



Rejoignez-nous sur :
03 84 35 14 96



www.lmpt-coop.fr